Association du Souvenir des Cadets de la France Libre
Lettre éditoriale 44 – Octobre 2026

Sommaire :

- Hommage à Patrick LEMOINE
- Messe solennelle pour le 82ème anniversaire de la Libération de Paris
- « Journée des Cadets » le 13 septembre
- Le conseil d'administration de l'ASCFL depuis sa création : l'historique et l'avenir
- Article signalé dans la revue Caravane n° 513
- A voir dans le Casoar
- Echos de la réunion du conseil d'administration du 23 octobre 2026
- Nouveautés sur le site internet Cadetfrancelibre.fr

Hommage à Patrick LEMOINE, membre fondateur de l'ASCFL, trésorier de l'association

Patrick LEMOINE, membre fondateur de l'ASCFL, trésorier de l'association depuis l'origine et décédé le dimanche 11 octobre 2026 (voir le communiqué). Les obsèques de Patrick se sont déroulées le lundi 19 en l'église Saint-Pierre à Mennecy. L'ASCFL était représentée par Hugues Lavoix qui a pris la parole pour rappeler la personnalité de Patrick et son engagement dans la transmission du souvenir des Cadets de la France libre que son père René Lemoine avait rejoint après 3 tentatives d'évasion à travers l'Espagne et un long Séjour à Miranda. René Lemoine était sorti aspirant dans la Promotion "18 juin". Il avait ensuite combattu autour de la Poche de Saint-Nazaire.



René Marbot, Claude Voillery et Patrick Lemoine aux Invalides le 6 juin 2016

Messe solennelle pour le 82ème anniversaire de la Libération de Paris :

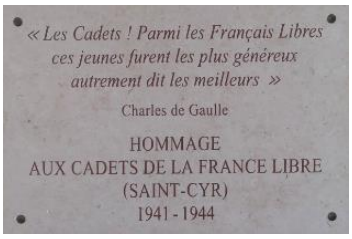
Le 30 aout, s'est tenue en la cathédrale Notre Dame de Paris, à l'initiative des Fondations Charles de Gaulle et Maréchal Leclerc de Hauteclocque, la célébration de la libération de Paris en aout 1944. Une assistance nombreuse et recueillie a participé à cette cérémonie célébrée par Monseigneur Philippe Marsset, évêque auxiliaire de Paris.

L'association du souvenir des Cadets de la France Libre était notamment représentée par son président Pierre Moulié, son secrétaire général Hugues Lavoix, des membres du conseil d'administration (Jean-Marie Dédéyan, qui représentait également Hervé Gaymard, président de la Fondation Charles de Gaulle) et des membres de notre association dont Dominique Torrès, accompagnée de son époux.

« Journée des Cadets » le 13 septembre

Le conseil d'administration a décidé il y a plusieurs années de faire de la date du 13 septembre (date de remise par le général de Gaulle de son fanion à la première promotion « Libération » de l'Ecole militaire des Cadets) la date de la « journée des Cadets » : un moment de recueillement et de souvenir pour tous les Cadets passés par Malvern et Ribbesford entre 1941 et 1944.

L'ASCFL a célébré déjà à deux occasions cette date en s'inclinant devant la stèle des Cadets située au premier étage de la cour d'honneur des Invalides à Paris. Nul besoin de rassemblement annuel de l'ASCFL chaque année sur place, mais volonté d'inscrire cette date dans notre mémoire commune. Pensons en particulier aux familles de cadets qui n'ont pas gardé le souvenir de l'engagement de leur père et à l'accueil des Anglais qui ont offert aux jeunes exilés leur amitié, un réconfort et une raison d'espérer dans l'avenir de la France.



Le conseil d'administration de l'ASCFL depuis sa création : l'historique et l'avenir

Le conseil d'administration a été mis en place à l'issue de l'assemblée générale constitutive du 21 novembre 2014. Rappelons ici que l'association succédait alors à l'Amicale des Cadets de la France libre dissoute en 2010. C'est à l'initiative de Pierre Lefranc, René Marbot, Claude Voillery, Serge Arvengas et Etienne Laurent que deux fils de cadets (Hugues Lavoix et Patrick Lemoine) et un fils d'instructeur de l'Ecole des Cadets (Pierre Moulié) ont été chargés de proposer un « prolongement » à l'Amicale.

C'est dans ce cadre que fût créée la nouvelle association du souvenir des Cadets de la France Libre. Le conseil d'administration installa les anciens cadets aux postes-clé : René Marbot en tant que président de l'association et Claude Voillery comme trésorier ; les 2/3 du conseil étant dévolus aux anciens cadets et à leurs descendants, les trois initiateurs de l'association (Hugues Lavoix, Patrick Lemoine et Pierre Moulié) étant comme les anciens Cadets, membres de droit de la nouvelle association. Deux personnes morales étant, conformément aux statuts, représentées dans l'ASCFL : la Fondation Charles de Gaulle, et la Fondation de la France libre.

Depuis la mise en place du conseil au 1er janvier 2015, trois renouvellements du conseil d'administration ont eu lieu, validés par les assemblées générales de 2017, 2020, 2023. L'AG 2026 enregistrera ainsi le 4ème renouvellement de notre conseil d'administration.

Quelles sont les grandes évolutions intervenues dans la composition du conseil depuis sa création ? D'abord, malheureusement la disparition des anciens cadets membres fondateurs dont le président-fondateur René Marbot fin 2020, et notre trésorier Claude Voillery. Puis l'élargissement de la composition du conseil s'ouvrant à des partenaires actifs, soutiens de l'action de notre association : la promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre » avec l'arrivée d'Éric Carrey puis d'Alexandre d'Andoque de Sériège ; puis l'arrivée de l'association des familles de parachutistes SAS de la France Libre (plus d'une vingtaine de cadets ayant rejoint les unités parachutistes SAS à la sortie de l'Ecole) ; enfin l'arrivée de l'association « de Gaulle, mémoire pour l'avenir » animée par son dynamique président Lucien Jugé, fervent supporter de l'histoire des Cadets.

Compte tenu des faibles moyens humains et financiers de l'association, une présence effective et continue des membres du conseil aux réunions et actions de l'ASCFL a été exigée par le conseil, ce qui a conduit certains membres rendus indisponibles par leurs activités ou leur éloignement géographique, à quitter le conseil au fil du temps. C'est dans ce cadre que l'élargissement de la composition du conseil a pu se réaliser et aujourd'hui les membres des familles de cadets et d'instructeurs de l'Ecole des cadets ne représentent plus que la moitié du conseil d'administration.

La composition du conseil qui résultera de l'élection de ses membres lors de l'AG 2026 devra confirmer cette évolution : des administrateurs actifs, des membres ouverts venant d'horizons proches partageant nos valeurs et s'inscrivant dans le mouvement actuel de regroupement des structures mémorielles soudées par l'histoire partagée de la deuxième guerre mondiale, tout en restant centré sur la participation active de descendants des Cadets et instructeurs de l'Ecole, en passant si possible de la deuxième (les enfants) à la troisième génération (les petits-enfants).

Cette évolution est indispensable si nous voulons garder une association vivace et ouverte sur l'avenir. Notre ambition est de projeter le souvenir vivant des Cadets jusqu'en 2041-2044, c'est-à-dire jusqu'au centenaire de l'Ecole. Pour ce faire, l'apport de tous les adhérents est nécessaire et l'accueil de nouveaux adhérents indispensable. Une « lettre aux adhérents » a été adressée par le bureau le 1er septembre pour un « appel à candidature » à rejoindre le nouveau conseil d'administration.

A lire dans la revue Caravane n° 513

Le général Jean-Paul MICHEL signe un article : « **Les Torrès dans la 2ème DB** » où est évoquée le sacrifice de Georges Torrès qui a rallié l'Ecole des Cadets début 1943. Impatient de prendre les armes contre l'ennemi, il quitte l'Ecole des Cadets avant les examens pour rejoindre une unité combattante (le régiment de marche du Tchad) au sein de la 2ème DB. Au cours d'une reconnaissance près de Doncières, il est tué par des éclats d'obus avec son camarade Dahan.

Merci, mon général pour le rappel de ce fait d'armes et du décès au combat de ces deux braves, ayant pris tous les risques au cours de leur mission de reconnaissance.

A voir dans la revue Le Casoar

Un article du général Bertarand Paris, archiviste de La Saint-Cyrienne indique la publication par notre association des mémoires du cadet d'origine Franco-Mexicaine Andrès Gérard, parti de Mexico pour rejoindre l'Angleterre, parachuté dans un maquis des Vosges, puis incorporé dans la 2e DB qu'il accompagne en Allemagne et plus tard en Indochine où il est grièvement blessé lors de l'arrivée à Haïphong. Andres Gérard a ensuite longtemps animé l'amicale des anciens combattants venus du Mexique.

Echos de la réunion du conseil d'administration du 23 octobre 2026 :

Le conseil d'administration s'est réuni pour examiner les dossiers à soumettre à l'assemblée générale du 4 décembre 2026. Il a observé en début de séance une minute de silence pour honorer la mémoire de Patrick Lemoine, membre fondateur de l'association et trésorier depuis sa création en 2014.

Il a examiné les projets de rapport moral et de de rapport financier qui feront l'objet des résolutions à voter en AG. Puis il a échangé sur la future composition du conseil qui sera à élire le 4 décembre. Deux administrateurs ont fait part de leur souhait de quitter le conseil : Sylvie Lefranc, pour des raisons liées à l'âge et Bruno Cuche en raison de son indisponibilité en lien avec son déménagement à Caen. Le président et les administrateurs ont vivement remercié Sylvie Lefranc et Bruno Cuche pour leur engagement au service de l'association et leurs apports concernant les activités et les projets de l'ASCFL. Ces deux administrateurs seront invités à titre consultatif aux réunions du conseil et restent naturellement membres de l'association. Le président proposera au général CUCHE d'être son conseiller sur les sujets qu'il sera amené à lui soumettre.

Le Conseil a enregistré une candidature d'adhérent à un poste d'administrateur : celle d'Antoine Broussy, directeur de la Fondation Charles de Gaulle. Le conseil s'en réjouit d'autant qu'elle conforte nos liens avec la Fondation. Les autres membres actuels du conseil ont confirmé leur souhait de poursuivre leur engagement au sein du CA. Enfin a été évoqué le nécessaire remplacement de notre trésorier Patrick Lemoine. Deux membres du CA se sont proposés pour exercer cette fonction. Le président les en remercie vivement. Ce sera au nouveau conseil d'élire son bureau et donc de se prononcer sur le choix de son trésorier.

Nouveautés sur le site internet Cadetfrancelibre.fr

La rubrique « Documents historiques » permet de télécharger une version numérique d'ouvrages ou de documents parus durant les années de guerre. On y trouve la version complète des 5 numéros de la revue de l'école des cadets (la fourragère blanche) et plusieurs brochures destinées à mettre en valeur les actions ou les intentions de la France Libre.



Déjà 14 documents téléchargeables

Communiquez ou rejoignez nous

L'association du souvenir des cadets de la France libre est ouverte à toutes les personnes intéressées par l'engagement des jeunes volontaires de la France Libre qui ont suivi la formation de l'école. Toutes les lettres éditoriales sont sur le site cadetfrancelibre.fr

-
- - ° 0O0° - -